

24

RAPPORT D'ACTIVITÉ de l'année 2024

Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

Edito

PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION





2024 marque les 10 ans de notre intercommunalité et une nouvelle étape dans l'ambition que nous portons collectivement pour l'Ouest rhodanien : celle d'un territoire qui innove, qui agit, qui s'adapte, mais surtout qui reste fidèle à ses valeurs de proximité, de solidarité et d'efficacité au service des habitants.

Cette année a confirmé que notre Communauté d'agglomération sait se donner les moyens de ses ambitions. Le projet JB Martin à Tarare entre dans une phase décisive, incarnant notre volonté d'offrir aux agents un cadre de travail moderne et fonctionnel, à l'image de notre administration, résolument tournée vers l'avenir. Les actions portées dans le cadre de Nouveau DéCOR ou la réflexion sur l'organisation du temps de travail traduisent un engagement fort pour une collectivité plus agile et plus humaine.

En matière économique, nous avons poursuivi notre politique volontariste en faveur du développement local : soutien aux zones d'activités, accompagnement du commerce de proximité, dynamisation de l'artisanat, et consolidation de partenariats avec les chambres consulaires et les acteurs du territoire. Cette dynamique se retrouve aussi dans nos projets structurants comme la rénovation de l'abattoir à Saint-Romain-de-Popey ou le lancement du Projet alimentaire territorial.

Notre action pour l'habitat s'est poursuivie malgré un contexte national contraint. Grâce à une approche fine et adaptée, nous avons su maintenir notre soutien à la rénovation énergétique, à la lutte contre la vacance et à la valorisation des centres-bourgs.

2024, c'est aussi une année marquée par la consolidation de nos politiques environnementales : déploiement de nouveaux outils pour la gestion des déchets, sensibilisation renforcée des usagers, et mise en œuvre concrète de notre Plan climat. À travers ces actions, nous continuons d'agir pour une transition écologique juste et réaliste.

Enfin, la richesse de notre vie culturelle, l'attractivité touristique croissante et les nombreuses animations portées sur l'ensemble du territoire viennent rappeler que l'Ouest rhodanien est bien plus qu'un territoire de services : c'est un territoire de vie, de projets et d'initiatives.

Alors que nous sommes pleinement dans la seconde partie de notre mandat qui concrétisera nos ambitions, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des élus, des agents et de nos partenaires. Ce rapport d'activité témoigne de leur mobilisation constante pour faire de la COR un espace d'innovation, de coopération et de cohésion au service de nos 31 communes et de leurs habitants.

Patrice Verchère
Président de l'Agglomération

SOMMAIRE

01 ▶ p.6

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE
DU PROJET DE TERRITOIRE

02 ▶ p.15

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE S'APPUYANT
SUR SES FORCES ET FAVORISANT L'INNOVATION

03 ▶ p.23

S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT
DIVERSIFIÉ, ACCESSIBLE ET VOLONTARISTE

04 ▶ p.28

PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE
AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

05 ▶ p.36

FAIRE DE LA COR UN TERRITOIRE ATTRACTIF,
VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

06 ▶ p.48

DÉVELOPPER DES MOBILITÉS ALTERNATIVES
AU SERVICE DE TOUS





**UNE ADMINISTRATION
DU PROJET**



**LA COR
FÊTE SES**

**10
ANS**

C'est à la salle Georges Bourbon à Amplepuis, devant près de 500 personnes, que Patrice Verchère, Président de la COR, a présenté ses vœux et commémoré les dix ans d'existence de la COR, le 25 janvier 2024. Cet évènement a permis de rappeler aux usagers, élus et partenaires l'ensemble des politiques menées par l'intercommunalité depuis une décennie, au service du territoire et de ses habitants : réhabilitation de friches industrielles, subventions en faveur de la rénovation énergétique des logements, création du tiers-lieu La Bobine, mise en place d'une politique culturelle ambitieuse, entre autres...

Pour célébrer cette date anniversaire et permettre de vulgariser le fonctionnement de la COR et ses compétences, une vidéo a également été largement diffusée auprès du grand public, rappelant les nombreuses avancées et les services rendus par l'agglomération depuis sa création, le 1^{er} janvier 2014, fruit de la fusion des trois ex-communautés de communes (Communauté de communes d'Amplepuis-Thizy, Communauté de communes du Pays de Tarare, Communauté de communes de la haute-vallée d'Azergues).

UNE DÉMARCHE POUR REPENSER L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Désireuse de poursuivre le processus d'amélioration des conditions de travail entamé en début de mandat, et de développer son attractivité auprès des talents extérieurs, la COR a entamé en 2024 une réflexion autour de l'organisation du temps de travail. Des temps de présentation et d'échanges ont été organisés dans toutes les directions, afin de recueillir les attentes et interrogations des agents. La démarche se poursuivra tout au long de l'année 2025 afin d'affiner les propositions et permettre la mise en place de divers cycles de travail, qui correspondent aux aspirations des agents tout en conservant une continuité de service public irréprochable. Une mise en application est attendue au 1^{er} janvier 2026.



NOUVEAU DÉCOR : DES AVANCÉES CONTINUES ET UNE PARTICIPATION ASSIDUE AU PROJET JB MARTIN

Lancé en 2022, le plan de transformation de l'administration, Nouveau DéCOR, a pour objectif d'impliquer les agents dans l'amélioration continue de leur quotidien et, *in fine*, de leur efficacité au service des usagers. De nombreuses actions ont ainsi vu le jour à leur initiative en 2024, pour permettre notamment une meilleure transversalité. L'accueil du nouvel arrivant au sein de l'administration, l'utilisation des outils informatiques ou ceux d'animation, ou bien encore la revue de projets, devant permettre une connaissance plus détaillée des nombreux projets menés par les services de la COR, ont ainsi fait l'objet de groupes de travail intitulés mono-actions, et permis des avancées. D'autres actions ont également été menées en faveur de la cohésion des agents, à travers le renouvellement de la Journée de cohésion, moment fort rassemblant annuellement toutes les équipes, ou la tenue de la première Soirée conviviale, destinée aux agents et leurs conjoints, et aussi aux élus.

Plus encore, Nouveau DéCOR a pris toute sa place en 2024 à travers le portage des premiers ateliers de travail concernant le projet de futur siège de l'administration, au sein du bâtiment JB Martin à Tarare.

8

ATELIERS

PRÈS DE 120 PARTICIPANTS



LES THÈMES ABORDÉS :

- faciliter convivialité et transversalité au cœur de notre futur siège ;
- dessiner un siège aux couleurs de la COR et fidèle à ses valeurs : identité et circulation de l'information ;
- imaginer des postes de travail adaptés à nos métiers ;
- créer les conditions idéales d'accueil au public ;
- gérer efficacement les besoins de stockage ;
- analyser les scénarii d'implantation ;
- penser les prestations architecturales et ambiances ;
- anticiper et coordonner les flux (matériels et humains) au sein du bâtiment.

JB MARTIN : SE PROJETER DANS UN FUTUR OUTIL DE TRAVAIL

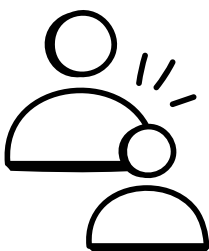
Après la sélection, en 2023, du promoteur GCC pour prendre en charge la réhabilitation du bâtiment dans son ensemble, le projet JB Martin a suivi son cours en 2024. Outre le travail de réflexion mené par les agents, la COR a collaboré avec le programmeur Serl afin de commencer à imaginer son futur siège : effectifs à accueillir, espaces à prévoir, fonctionnalités, aspect environnemental, principes architecturaux, besoins techniques...

De nombreux aspects doivent être anticipés et c'est ce à quoi s'est attachée l'administration, en intégrant à ce processus élus, directeurs et chefs de service.

En termes de procédure, et en relation étroite avec les autres preneurs de ce dossier (Ville de Tarare, Département du Rhône, EPORA), la COR a également suivi le processus devant mener à la signature, début 2025, de la Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), qui permettra à GCC de devenir propriétaire des lieux jusqu'à la réalisation des travaux de réhabilitation, avant une revente des lots correspondant à chaque preneur.

RESSOURCES HUMAINES :
**UN EFFECTIF STABLE MAIS DES DÉPENSES
EN HAUSSE DUES AUX MESURES
GOUVERNEMENTALES**

LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024



192

AGENTS (dont 171 permanents) représentant
175,44 ETP

105



agents titulaires
ou stagiaires

66



agents contractuels
sur emplois permanents
(dont 25 CDI)

4



apprentis

17



contractuels non permanents
(dont trois contrats de projets)

12

agents bénéficiant
d'une reconnaissance
travailleur handicapé

2 404

jours de télétravail

10

accidents
du travail

8 864 000 €

de dépenses en personnel

526

actes établis

79

annonces parues

73

jurys

55

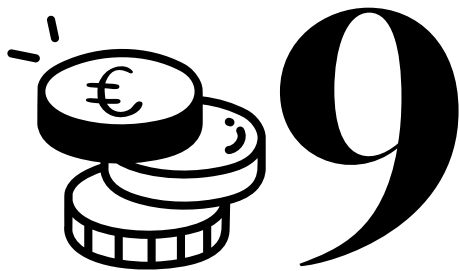
agents recrutés
ou renouvelés
dans leurs fonctions

653

CV reçus
(hors candidatures spontanées,
hors saisonniers)

BUDGET :

DES CONTRAINTES MAÎTRISÉES POUR INVESTIR POUR L'AVENIR



BUDGETS

dont quatre ayant un
caractère industriel
et commercial

39 235 759 €

dépenses réelles de fonctionnement

51 786 529 €

recettes réelles de fonctionnement

16 283 422 €

dépenses d'équipement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principaux postes de recettes :

- **24 321 647 €** issus de la fiscalité ;
- **5 724 527 €** versés par l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement ;
- **10 450 591 €** issus de recettes liées à l'activité des services (dont la majeure partie relève des services industriels et commerciaux).

Principaux postes de dépenses :

- **38 001 707 €** de dépenses de gestion dont notamment :
 - **13 765 064 €** au titre des charges à caractère général (36,2 %) ;
 - **8 864 000 €** aux charges de personnel ;
 - **6 178 663 €** correspondent aux versements aux communes (16,3 %) ;
 - **3 032 690 €** versés à des organismes publics externes et 602 049 € versés aux associations.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Principaux postes de recettes :

- **1 296 145 €** de subventions d'équipement ;
- **1 210 992 €** d'excédents de fonctionnement transférés ;
- **931 057 €** de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- **3 000 000 €** d'emprunt nouveau ;
- **3 872 136 €** d'emprunt régularisé ;

Principaux postes de dépenses :

- **20 954 582 €** de dépenses réelles d'investissement :
 - **16 283 422 €** de dépenses d'équipements ;
 - **3 565 525 €** de remboursement du capital de la dette.

UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE POUR LA COMPÉTENCE INFORMATIQUE

En 2024, le service Systèmes d'information, transition numérique (SITN) a conduit une quarantaine de projets, majoritairement techniques. Ils visaient à renforcer la cybersécurité, à accompagner les autres services, à améliorer la gestion des serveurs ou à renouveler des équipements obsolètes. Ces actions ont permis, entre autres :

- de mettre à jour et d'élever le niveau de sécurité du système de gestion des comptes et des accès informatiques ;
- de mettre en place un nouveau réseau pour la gestion des accès dans les cinq déchèteries ;
- de réduire le nombre d'équipements actifs dans une démarche de sobriété numérique, de renouveler 35 vidéoprojecteurs dans les classes maternelles du territoire ;
- de renouveler 135 photocopieurs sur les différents sites de la COR et des mairies.



L'année a également été marquée par la rédaction d'une Charte informatique dans le cadre d'une mono-action Nouveau DéCOR, ainsi que par l'adoption, en Conseil communautaire, du nouveau périmètre de la compétence Informatique. Ce dernier précise le rôle du service SITN, tout en offrant davantage de liberté aux communes. Enfin, un catalogue de services informatiques a été élaboré pour accompagner les mairies face à leurs nouveaux enjeux numériques.

399

Nombre de tickets*
écoles

1 687

Nombre de tickets
mairies

1 171

Nombre de tickets
COR

2 381

Nombre d'appels



109

Nombre de postes remplacés
au total (COR, mairies, écoles) :
dont 47 reconditionnés



* Un ticket correspond à une déclaration de demande ou d'incident formulée auprès du service SITN, et nécessite donc une réponse et/ou une intervention.

COMMANDE PUBLIQUE : L'ENVIRONNEMENT PRÉSENT À 100 %

Le service Commande publique a notifié 42 marchés publics, dont le montant était supérieur à 40 000 € HT (après publicité et mise en concurrence), et une délégation de service public pour l'abattage, la découpe et la transformation de viandes multi-espèces à Saint-Romain-de-Popey.

Six Commissions des achats en procédure adaptée (CAPA), cinq Commissions d'appel d'offres (CAO) et une Commission de délégation de service public (CDSP) ont été réunies.

100 % de ces consultations comprenaient une considération environnementale.

Le service Commande publique a également été sollicité pour :



Un « petit-déjeuner » Commande publique, à destination des entreprises, et une formation sur les bases des marchés publics, à destination des agents de la COR, ont été organisés à La Bobine Tarare.

€ 22 738 587€ HT

MONTANT ACHETÉ PAR LA COR

10 095 602 € HT

Dont montant acheté sur devis

SERVICE MUTUALISÉ

16 COMMUNES
du territoire de la COR ont
saisi le service mutualisé
pour des prestations
représentant

47 DOSSIERS TRAITÉS
et

**113 PRESTATIONS
RÉALISÉES**

La grille tarifaire a été modifiée,
entraînant la conclusion de

28 AVENANTS
avec les communes membres.

Montant total facturé :

23 465 €
(+1,19 % par rapport à
2023).

ASSEMBLÉES : UNE DÉMATÉRIALISATION BÉNÉFIQUE

La complète dématérialisation de la production des actes administratifs de la COR s'est achevée en 2024, tout comme l'organisation des assemblées communautaires. Outre la fiabilité des actes rédigés, la mise en place d'une nouvelle application permet de réduire considérablement les temps de circulation et de validation des documents. Cela permet aussi d'en réduire l'impact écologique, conformément au fil rouge du Projet de territoire de la COR :

en 2024, la seule production des notes de synthèse

et de leurs annexes a permis d'économiser :

238 ramettes de papier ;

28 000 litres d'eau,

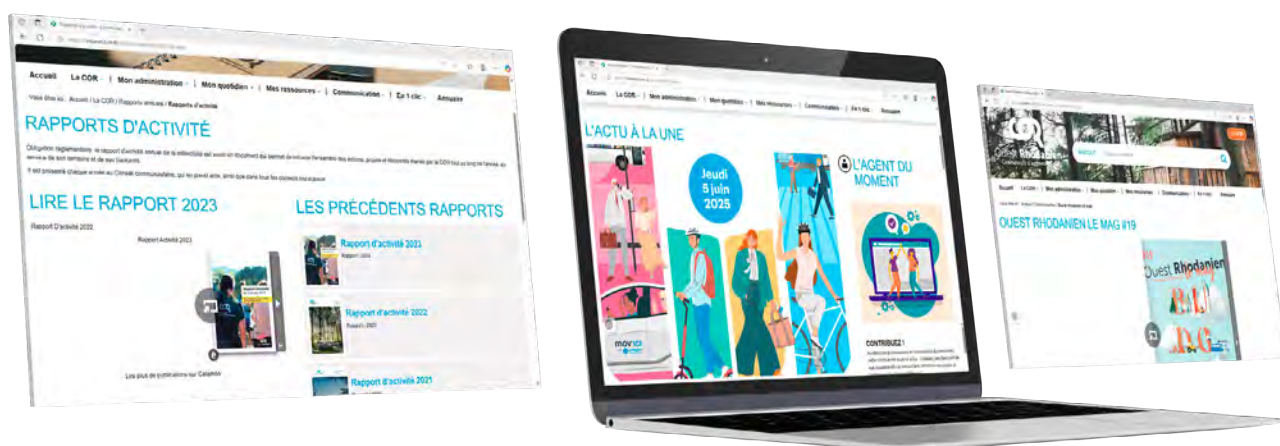
3 140 kWh ;

une tonne de CO₂.



UN INTRANET POUR FLUIDIFIER L'INFORMATON EN INTERNE

Après un processus élaboré de diagnostic et de préparation, l'Intranet de la COR a été mis en ligne le 1^{er} septembre 2024. Accessible à tous les agents, qu'ils soient dotés personnellement d'un poste informatique ou non, cet espace interne permet depuis lors une meilleure communication auprès de tous les services. Il regroupe l'ensemble des informations et documents nécessaires au quotidien des agents, dispose d'un moteur de recherche permettant de les retrouver rapidement, et inclue les agents dans son contenu, via des formulaires de contribution, des vidéos, etc.





02

**DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE
S'APPUYANT SUR SES FORCES
ET FAVORISANT L'INNOVATION**

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

L'appel à projet Pichomard

Lancé en août 2023, il vise à concrétiser la réalisation d'un village d'entreprises sur la commune d'Amplepuis. Il s'agit d'un projet immobilier mixte offrant des lots à usage artisanal et tertiaire. L'entreprise Clemco, du groupe Moos, a été retenue pour la conception, la construction et la commercialisation de ce village d'entreprises dénommé Actipôle de la Gare. Le permis d'aménager a été déposé en vue de commencer les travaux lors du deuxième semestre 2025.

La zone d'activités Rummler

Située à Chambost-Allières et Lamure-sur-Azergues, cette zone est en cours de réalisation (cinq lots cessibles). Afin de préparer les futurs travaux de viabilisation, un chantier de dépollution a été confié à l'EPORA et lancé en fin d'année 2024. Les études de conception ont également débuté et les travaux de viabilisation devraient être engagés fin 2025.

Le parc du Viaduc

Situé en entrée ouest de Tarare, il a vocation à accueillir plusieurs types d'activités (artisanat, commerce et industrie) pour un total de 18 146 m² de surface de plancher.

La partie accueillant des activités artisanales et de services a été livrée, avec déjà l'implantation de plusieurs entreprises.



LA COR PARTICIPE À LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Territoire d'entrepreneuriat, la COR a participé à la **Semaine de l'industrie du 18 au 22 novembre 2024**. Durant cette période, **huit entreprises industrielles du territoire** ont accepté d'ouvrir leurs portes au grand public : Agis, Cetetherm, Engmar, Gerflor, HPM, Meta Yachts, Rauch et Ysofer. L'événement visait principalement les jeunes, les demandeurs d'emploi ainsi que les personnes en reconversion professionnelle, afin de leur faire découvrir les savoir-faire industriels locaux, les métiers du secteur et les perspectives d'avenir.

L'opération a suscité beaucoup d'intérêt. Cet événement aura permis de mettre en lumière les compétences industrielles présentes sur le territoire et de renforcer les liens entre entreprises, institutions publiques et personnes en recherche d'orientations ou d'opportunités professionnelles.

LES CHEFS D'ENTREPRISE RÉUNIS AVEC LA CCI

Le 9 octobre 2024, la COR, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a organisé une rencontre territoriale dédiée aux entreprises locales.

Cet événement, rassemblant plus de 100 participants, cherchait à favoriser le réseautage, à renforcer les liens entre les acteurs économiques locaux et à promouvoir un esprit de coopération et de dynamisme entrepreneurial au sein de la COR.

La rencontre s'est articulée autour d'échanges informels et de temps conviviaux, permettant aux entreprises présentes de mieux se connaître, d'identifier des synergies potentielles et de partager leurs expériences et leurs projets.

Par son format accessible et centré sur les échanges, cette rencontre a confirmé l'intérêt des entreprises pour des temps dédiés à la mise en réseau local et témoigne de la volonté commune, portée par la COR et la CCI, de soutenir activement le développement économique du territoire.



COMMERCE : UN SOUTIEN POURSUIVI ET UNE ENQUÊTE

Impliquée aux côtés des commerces locaux depuis sa création, la COR a reconduit son soutien aux commerces de proximité désireux d'investir dans la rénovation de leur devanture, l'acquisition d'équipements professionnels, la mise en accessibilité et la sécurité ou l'agencement de leur aménagement intérieur.

Ce dispositif local s'intègre au programme régional d'aide en faveur des Très petites entreprises (TPE), dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII 2022-2027), qui a évolué dans le courant de l'année 2024, avec de nouvelles restrictions en termes de surface de vente et d'activités éligibles. Le débat sur la modification du dispositif local a été mené avec les élus communautaires : un nouveau règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

En 2024 sur l'ensemble du territoire,

13 COMMERÇANTS ont bénéficié de subventions pour un montant total de

40 058 €

DONT 6 COMPRENANT UN BONUS ÉNERGÉTIQUE.



Ce bonus, créé au titre d'installations performantes en matière d'éclairage, d'isolation et de chauffage, a davantage été sollicité par rapport à 2023. Le dispositif d'aide participe directement à l'économie du territoire puisque la majorité des investissements générés par ces projets (plus de 330 000 € au total) ont été dépensés au profit d'entreprises et d'artisans locaux.

La COR a par ailleurs renouvelé son partenariat pluriannuel jusqu'en 2026 avec la fédération des commerçants et artisans Atout commerce : elle finance 45 % des dépenses de fonctionnement de celle qui est dorénavant identifiée comme l'alliée de l'économie de proximité. Atout commerce œuvre en faveur de l'animation commerciale à l'échelle du territoire et participe à rassembler et professionnaliser

les commerçants et artisans de l'Ouest rhodanien grâce à différentes actions telles que la mise en place d'outils digitaux performants et innovants, le soutien à la communication et au marketing, l'accompagnement numérique individualisé, le système de fidélisation à la carte, l'émission de titres cadeaux pour les salariés d'entreprises et bénévoles d'associations, etc.



4,9 M €

de chiffres d'affaires comptabilisés
sur les cartes de fidélité
(de janvier à octobre 2024)

61 000 €

de remises (+ 13,8 % par rapport
à 2023 sur la même période).

85 188 €

de chèques cadeaux
(de janvier à octobre 2024).

La COR soutient également Atout commerce dans ses projets spécifiques. Dans le cadre de la Convention interrégionale du Massif central 2021-2027 (CIMAC), la fédération est soutenue dans l'expérimentation de nouveaux services. La COR participe à hauteur de 5 181 € aux premières phases des projets de web TV et de galerie multi-enseigne.

Elle poursuit son partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) du Rhône, avec des permanences régulières proposées aux acteurs économiques des secteurs de l'artisanat au sein des tiers-lieux La Bobine à Tarare et Lamure-sur-Azergues, pour être au plus proche des besoins du territoire.



La boutique éphémère plébiscitée

Le système de boutique éphémère, consistant à accueillir des artisans créateurs sur des temps courts, continue d'être très attractif : 30 semaines ont ainsi été occupées en 2024 à la boutique située à Tarare. Ce dispositif s'intègre au soutien apporté en matière de parcours d'installation des entreprises puisque, cette année encore, une artisane s'est installée sur le territoire après son passage à la boutique éphémère début 2024. Elle a également pu bénéficier de la pépinière commerce multi-sites, permettant d'accompagner les porteurs de projets s'installant dans le centre-ville de l'une des six centralités commerciales, au travers d'une aide au loyer, d'une aide à l'investissement et d'un accompagnement individuel pendant trois ans.

Une étude sur le commerce itinérant du territoire a été menée durant l'été 2024, afin d'évaluer l'offre de produits et services de proximité complémentaires aux magasins existants dans les centres-villes et centres-bourgs des communes. Il ressort globalement que l'offre commerciale sédentaire et itinérante est bien maillée sur le territoire, avec peu de communes sans commerces, des services de livraison déjà en place et à forte fréquence, et un bon maintien des marchés de plein vent sur près de 50 % des communes. Les habitants de la COR consomment localement et restent attachés à des achats de proximité, principalement pour les produits alimentaires. Les commerçants

sédentaires, surtout en alimentaire, ont la volonté de développer des services de livraison et de répondre aux besoins de la population. Ils font néanmoins face à des problématiques communes (ressources humaines, temps, communication...) et réclament un soutien dans la mise en place de solutions mutualisées. Globalement, en dehors des marchés hebdomadaires, l'offre itinérante de produits et de services (foodtrucks, BUSS de services...) manque de visibilité, nécessitant un travail sur la communication. L'animation, y compris sur les marchés, apparaît plus qu'essentielle pour que ces rendez-vous perdurent et conservent leur dynamique actuelle.



LA BOBINE TARARE : UNE FRÉQUANTATION EN HAUSSE

En 2024, la fréquentation de La Bobine est en hausse avec l'accueil de

 **4 783**

PERSONNES SUR L'ANNÉE,
sans compter le public de la Micro-Folie, musée numérique.

37
PERSONNES
RÉSIDENTES
À L'ANNÉE



BUREAUX :

5 entreprises résidentes dans le secteur tertiaire, avec 5 postes salariés autour des dirigeants d'entreprises, soit 15 personnes.

COWORKING

7 résidents conventionnés.
209 utilisateurs pour 1 042 usages du coworking dont 17 % en télétravail
et 83 % d'indépendants.

ESPACES DE RÉUNIONS

1 491 personnes accueillies, 249 réservations de salle de réunions.



La Bobine est également un lieu d'évènementiel :

 1 345

PERSONNES ONT PARTICIPÉ À 56 ÉVÈNEMENTS, organisés en 2024 au sein du tiers-lieu.

Ces événements prennent différentes formes et abordent diverses thématiques : ateliers, gratuits et ouverts au public, petits déjeuners, ateliers en journée et afterwork, et mini-festival. La culture, l'économie, le numérique, la fabrication technologique, les open badges ont été les thèmes dominants de cette année.

Cette troisième année d'activité témoigne du rôle de La Bobine comme créateur de réseau. Des partenaires, des porteurs de projets, des étudiants et autres structures publiques composent cet écosystème local. La Bobine génère un fil professionnel à tirer pour tisser ses réseaux. Cet équipement développe également le volet numérique et la valorisation des compétences professionnelles.

Des compétences valorisées, des ateliers organisés

Le projet Coop'compétences, lauréat de Deffinov (plan France relance), a été lancé en consortium avec le Gipal formation et l'Atelier tiers-lieu. Il a permis la création d'*open badges*, certifications obtenues hors cadre classique de formation, afin de valoriser les compétences développées au sein du tiers-lieu par des apprenants issus de différents milieux (demandeurs d'emplois, étudiants, tout public).

Le partage des compétences a permis la création des Rendez-vous du numérique. Des bénévoles passionnés, étudiants, indépendants, se sont unis pour construire des ateliers autour de cette thématique sous l'impulsion de la facilitatrice du lieu.

Des ateliers sur l'intelligence artificielle ont également été organisés afin de sensibiliser et perfectionner : 81 personnes ont assisté aux cinq séances proposées.



LA BOBINE LAMURE-SUR-AZERGUES AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

Le tiers-lieu situé à Lamure-sur-Azergues a connu en 2024 une belle fréquentation, significativement en hausse puisque ce sont 2 300 heures de connexion des utilisateurs qui ont été recensées, contre 700 en 2023. Le public reçu est majoritairement constitué de professionnels, entrepreneurs locaux, situés dans un rayon d'une dizaine de km autour de La Bobine.

Les permanences des différents partenaires, associatifs ou institutionnels, et la meilleure connaissance de la

maison France services située au sein du tiers-lieu, ont également contribué à une activité régulière. L'antenne touristique a quant à elle reçu la visite de 250 visiteurs en quête de renseignements. Enfin, une trentaine d'animations, organisées par des partenaires extérieurs ou des services de la COR, ont permis à environ 300 personnes d'échanger sur des thématiques variées (gestion des déchets, mobilité, biodiversité, santé, etc.).

TRAVAUX DÉBUTÉS POUR L'AMBITIEUX PROJET DE RÉNOVATION DE L'ABATTOIR



Après plusieurs mois d'études, les travaux de l'abattoir Rhône Ouest et de son atelier de découpe ont débuté en septembre 2024. Un chantier d'envergure pour la COR, qui doit se dérouler sur plus de 22 mois de travaux pour près de 10 M € d'investissement.



23 entreprises ont été retenues dans la procédure marché et s'activent depuis sur le chantier sous la supervision du maître d'œuvre. Les travaux sont réalisés en site occupé et le maintien de l'activité est un enjeu pour la pérennité du projet.



La fin du chantier de cet abattoir situé à Saint-Romain-de-Popey, le dernier du département du Rhône, est prévue pour le premier trimestre 2026.



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DE LA COR LANCÉ

Après une reconnaissance en 2023, de la part du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, du label PAT en émergence (niveau 1), la COR a lancé sa démarche en 2024. Le bureau d'études Ceresco, qui a participé à l'élaboration du PAT départemental, a été retenu pour accompagner la COR dans la structuration de cette démarche alimentaire territoriale. Un travail bibliographique et de concertation, en vue de la réalisation d'un diagnostic partagé, a débuté en novembre 2024. La COR a accueilli en parallèle une stagiaire en reconversion professionnelle pour suivre ce projet.

Outre ce projet, plusieurs essais et démonstrations de matériels ont été réalisés en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Rhône, signataire d'une convention de partenariat avec la COR, et ce dans le cadre d'un Groupement d'intérêt économique et écologique (GIEE) cherchant à promouvoir une démarche d'agriculture de conservation des sols depuis 2021 sur le territoire de l'Ouest rhodanien.

Un test d'un strip-till, technique d'agriculture de conservation cherchant à réduire au maximum le travail du sol et consistant à préparer et fissurer les lignes de semis des cultures en rangs, a été réalisé sur des parcelles agricoles sur le secteur d'Amplepuis. Il permet de travailler le sol uniquement sur le rang où est implanté le maïs et ne bouleverse donc pas la structure du sol ni la faune qui s'y trouve. Les résultats étant jugés satisfaisants par les exploitants, la CUMA du Rançonnet, basée à Amplepuis, a décidé de porter ce projet d'investissement collectif (achat du matériel agricole). Celui-ci a fait l'objet d'un soutien financier de la COR à hauteur de 15 000 € HT.



03

**S'ENGAGER EN FAVEUR
D'UN HABITAT DIVERSIFIÉ,
ACCESSIBLE ET VOLONTARISTE**

RÉNOVATION DE L'HABITAT : UN ESSOUFFLEMENT NATIONAL MAIS DES EFFORTS MAINTENUS

À travers sa plateforme de rénovation énergétique, la COR poursuit son engagement en faveur de la qualité de l'habitat et des économies d'énergies. Les projets des habitants font l'objet d'un accompagnement administratif, technique et financier auprès des propriétaires occupants et des bailleurs.

Les subventions de la COR viennent en complément des subventions nationales de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), mobilisées grâce aux Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) d'Amplepuis (2021-2026), Cours et Thizy-les-Bourgs (2023-2028), ainsi que Tarare (2019-2024), mais également au Programme d'intérêt général (PIG) pour les autres communes (2022-2026).

529 168 €

C'EST LE MONTANT DES SUBVENTIONS DE LA COR ALLOUÉES EN 2024,

à travers la plateforme de rénovation de l'habitat, représentant 150 dossiers. Ces subventions ont généré 4 828 482 € de travaux. Si ces chiffres sont en baisse par rapport à 2023 (d'environ 20 %), cette situation est nationale et essentiellement due au changement de règles d'attribution de MaPrimeRénov'.

Afin de mettre en avant ses actions et d'informer le public dans sa démarche de rénovation, la COR a organisé son deuxième **Forum de la rénovation de l'habitat**, les 25 et 26 octobre 2024, dans la commune de Les Sauvages. Ainsi, les visiteurs ont pu se renseigner auprès de **17 exposants**, représentatifs du parcours de projet par lequel les habitants doivent passer pour aboutir à la rénovation de leur habitat.



OPAH-RU : DES OBJECTIFS RÉHAUSSÉS À COURS ET THIZY-LES-BOURGS

Face au bilan exceptionnel de l'année 2023 pour les propriétaires occupants, un avenant a été signé le 3 juin 2024 afin d'augmenter les objectifs sur les thématiques énergies et autonomie. Un objectif de 130 logements de propriétaires occupants a été inscrit, au lieu de 98 initialement prévus.

Les objectifs globaux, propriétaires occupants et bailleurs, sont donc réhaussés à 181 logements.

Le budget total sur cinq ans, tous financeurs confondus, est réhaussé à

5 100 996 €

AU LIEU DE 4 224 074 € INITIALEMENT PRÉVUS.

La COR participe à hauteur de 1 423 817 €, au lieu de 1 113 898 €.

L'année 2024 a vu le lancement du premier appel à projet Attractivité résidentielle, à destination des propriétaires bailleurs pour améliorer la qualité des logements (espaces extérieurs, patrimoine, énergie, etc.). Si aucune candidature n'a encore été reçue, la communication autour de cette thématique a permis de faire connaître le dispositif.



À AMPLEPUIS

12 dossiers propriétaires occupants ont été engagés, dont 6 pour l'énergie et 6 pour l'autonomie. L'objectif annuel est de 18 dossiers. Comme sur les autres dispositifs, une baisse de la dynamique est observée. Pour les propriétaires bailleurs, deux visites ont été réalisées pour l'étude de 4 logements, permettant de potentiels projets pour 2025.



À TARARE

17 dossiers propriétaires occupants ont été engagés, dont 7 pour l'énergie et 10 pour l'autonomie. L'objectif annuel était de 10 dossiers, il est atteint pour la thématique énergie et dépassé pour la thématique adaptation. Pour les propriétaires bailleurs, 1 dossier a été engagé sur l'année sur la rubrique habitat très dégradé.

Concernant le Programme d'intérêt général (PIG) de la COR, qui englobe l'ensemble des autres communes, 52 dossiers propriétaires occupants ont été engagés, dont 22 pour l'énergie et 30 pour l'autonomie. L'objectif annuel était de 71 dossiers. Une baisse de l'atteinte des objectifs est constatée sur le volet énergie, mais c'est l'inverse sur le volet adaptation. Pour les propriétaires bailleurs, 2 dossiers ont été engagés sur l'année, 1 sur la rubrique habitat très dégradé et 1 pour de la rénovation énergétique.

UN PREMIER COPIL HABITAT PRIVÉ

Mardi 11 juin 2024, le premier Comité de pilotage habitat privé de la COR a eu lieu au Lac des Sapins. Il a permis de regrouper les instances des opérations programmées du territoire, à savoir les OPAH-RU d'Amplepuis, Cours/Thizy-les-Bourgs et Tarare, ainsi que le PIG.

Pour clôturer ce COPIL, la COR a pu présenter un premier état d'avancement de son Plan local de l'habitat (PLH) ainsi que la préfiguration d'un observatoire de l'habitat et du foncier en présence des professionnels de l'immobilier du territoire.

PETITES VILLES DE DEMAIN : DE NOMBREUSES ACTIONS CONCRÉTISÉES

À Cours, une étude de faisabilité et de programmation architecturale, urbaine et paysagère, pour l'aménagement d'une halle couverte en centre-bourg, a été réalisée. Cette étude a permis de choisir l'un des deux sites qui étaient pressentis, entre l'église et la salle des fêtes, et de valider un scénario d'implantation et d'aménagement de la halle. Ce travail a été réalisé en concertation avec la population via notamment des stands sur le marché ainsi qu'avec les commerçants, les forains et les associations, via des ateliers afin de prendre en compte les besoins de chaque utilisateur.

Ce futur aménagement permettra de créer un nouveau lieu de rassemblement qui abritera notamment les nombreuses manifestations des associations ainsi que les marchés. Le recrutement du maître d'œuvre sera lancé au deuxième semestre 2026. Entre temps, la commune réalisera les dernières acquisitions et procèdera au diagnostic matériaux avant démolitions.



À Thizy-les-Bourgs, les élus ont repris et terminé l'étude de requalification du site de l'ancienne piscine estivale. L'équipe d'artistes du Bureau en friche, chargée de la concertation, a réalisé, en mairie, une exposition de ses travaux et des ateliers de concertation avec les scolaires. Afin de nourrir les réflexions sur les scénarii de réaménagement, une visite a été réalisée, avec les élus de Le Coteau, pour observer les aménagements récemment réalisés dans le parc Bécot avec les jeux aqualudiques, et dans le parc des berges du Rhins. Le COPIL final a permis de retenir un scénario d'aménagement mixte, permettant la création d'un espace de nature et de loisirs intergénérationnel. Le recrutement du maître d'œuvre est prévu pour le prochain mandat. Entre temps, un diagnostic amiante sera réalisé pour les bassins de l'ancienne piscine. La démarche POPSU Territoire (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) s'est terminée avec la tenue du séminaire de co-construction. Sur deux jours, différents ateliers de travail ont été réalisés, ainsi qu'une visite du site et une réunion publique. Les éléments recueillis vont permettre de nourrir le rapport final.

À Amplepuis et Thizy-les-Bourgs, des projets en préparation

Dans le cadre de sa compétence habitat, la COR a poursuivi l'Opération de restauration immobilière (ORI), place du Commerce, sur des immeubles du centre de Thizy-les-Bourgs. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été recruté pour effectuer le suivi animation, notamment l'accompagnement technique, administratif et juridique. Dans ce cadre, des rencontres avec les propriétaires se sont tenues afin d'expliquer les effets de la procédure et de connaître leur positionnement. En parallèle, un avenant à la convention de financement avec le Massif central a été réalisé afin de modifier le plan de financement suite aux évolutions du projet et proroger la durée de la convention.

À Amplepuis, des rencontres avec des promoteurs ont été réalisées afin de tester la faisabilité économique du réaménagement du site de l'ex-EHPAD Les Glycines et de l'ancien hôpital, actuellement musée Thimonnier. Ces rendez-vous ont confirmé l'intérêt pour la rénovation d'une partie des bâtiments en logements. Ils ont également requestionné le montage opérationnel et ont fait émerger le besoin d'un accompagnement juridique spécialisé.

La commune d'Amplepuis a aussi lancé les actions de la première phase de l'appel à projet de l'Ademe, Marche du quotidien, portant sur la mobilité et les espaces publics du centre-ville. Un bureau d'études a été recruté pour approfondir le diagnostic et réaliser diverses actions de concertation avec les habitants et les commerçants. Cela a conduit à l'élaboration d'un plan d'aménagements temporaires pour l'expérimentation d'une zone de rencontre dans le centre-bourg. Les aménagements suivants ont été réalisés :

ronds de couleur sur la chaussée pour faire ralentir et partager l'espace public ;

marqueurs vélo ;

jardinière fleuries, bancs ;

dessins au sol de jeux pour enfants.

À la suite des expérimentations, différentes évaluations ont été réalisées. Les conclusions de l'étude sont de prioriser le réaménagement du parking de la Cure afin d'améliorer et de rendre visible cette grande offre de stationnement ainsi que de prévoir à moyen terme la requalification du centre-ville en zone de rencontre.

Enfin, en 2024, un travail important a été réalisé avec la manageur commerce de la COR sur les linéaires de protection des commerces pour les trois communes Petites villes de demain. Ces travaux, ainsi que l'élection de la nouvelle équipe municipale à Thizy-les-Bourgs, ont nécessité la mise à jour des périmètres et secteurs d'intervention de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) ainsi que des actions du programme Petites villes de demain.



A close-up photograph of a child's hands holding a large green leaf. The child is wearing a blue and white striped long-sleeved shirt and a light blue wristband. A large white number '04' is superimposed over a yellow circle in the center of the image.

04

**PRÉSERVER LES RESSOURCES
DU TERRITOIRE AU SERVICE
DE LA QUALITÉ DE VIE**

GRAND PUBLIC, ÉLUS, AGENTS...

TOUS SENSIBILISÉS !

Au-delà de la Semaine européenne du développement durable, à laquelle elle participe chaque année, la COR propose un programme d'animations aux thématiques diverses, destiné à un large public (grand public, scolaires, extra-scolaires, enseignants...) sous des formes là aussi variées (ateliers, balades, accompagnement, jeux coopératifs...).

ATELIERS BIODIVERSITÉS

10 
ateliers

200 
personnes

BALADES BOTANIQUES

5 
balades

130 
personnes

ATELIERS PARENTS ENFANTS

6 
ateliers

30 
enfants (24 adultes)

ACCOMPAGNEMENT ÉCOLE

1 
école
de janvier à juin

20 
élèves

4 
écoles de septembre
à décembre

89 
élèves
au total

1 
atelier enseignants
(décembre)

7 
enseignants

JEUX COOPÉRATIFS

6 
ateliers
(pour le centre social
et la Ville de Tarare)

70 
enfants/ados

La COR n'a pas souhaité sensibiliser uniquement le grand public : elle a poursuivi la sensibilisation de ses agents avec l'organisation d'animations généralistes et d'ateliers plus tournés vers le métier des services (fresque de la culture, fresque du numérique).

ENVIRON
70
AGENTS

ONT PARTICIPÉ
À CE PROGRAMME
D'ANIMATIONS
EN 2024

Dans la volonté d'accompagner les élus face aux défis de la transition énergétique, la COR a également mis en place un cycle de réunions destiné à ses communes membres (élus et techniciens).

Ce cycle a débuté par une matinale organisée le 23 septembre 2024 à Poule-les-Écharmeaux sur l'ingénierie au service des projets communaux. Elle a été l'occasion de rappeler l'accompagnement proposé aux communes pour leurs projets de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables. Cet accompagnement de la COR est appuyé par l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône.

Ce cycle s'est poursuivi par une soirée le 11 décembre dont l'objet était l'acculturation des élus communaux au photovoltaïque. Cette rencontre a permis de clarifier les rôles des différents acteurs intervenant sur cette filière, qu'ils soient publics ou privés. À cette occasion, le Département du Rhône a pu présenter la société de projet qu'il a créée : Rhône Méga Watt. De plus, ont été exposés les enjeux relatifs aux différents portages des projets et au partage de la valeur des projets photovoltaïques.



Production d'électricité
via les 29 installations photovoltaïques
de la COR :

738,4 MWh

sur l'année 2024,
soit l'équivalent de quatre millions de km
parcourus par une voiture électrique.



Production de chaleur
via les quatre réseaux de chaleur
de la COR :

4 473 MWh

sur l'année 2024,
soit la consommation électrique moyenne
de plus de 900 foyers.

UNE DYNAMIQUE ENTRETENUE SUR LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Après une mise en œuvre anticipée et sa signature officielle en octobre 2022, la COR, en collaboration avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, a poursuivi le déploiement du Contrat de chaleur renouvelable avec l'Ademe, qui confie ainsi à

la COR la gestion d'une enveloppe d'aides financières, issue du fonds chaleur national, pour soutenir des projets publics ou privés (hors particuliers) de production d'énergies renouvelables thermiques.

2 103 370 €

D'AIDES ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES
depuis le début de mise en œuvre de ce contrat

sur une enveloppe globale de 3 620 080 €.

PCAET, BILAN CARBONE... DES ÉVALUATIONS POUR SE PROJETER VERS DE NOUVELLES ACTIONS

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET)
de la COR

Approuvé en 2019, il est composé d'un diagnostic, d'une stratégie à 2050 et d'un plan d'actions (2018-2024) d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Il s'applique à l'échelle du territoire, sur lequel tous les acteurs (habitants, entreprises, associations, agriculteurs...) doivent être mobilisés et impliqués.

Conformément à la réglementation, tout PCAET doit être évalué à mi-parcours. Ce bilan est un outil de visualisation de l'état d'avancement des actions, afin d'ajuster la mise en œuvre du programme d'actions pour les trois années restantes et d'anticiper la préparation de l'évaluation finale et de la révision du PCAET. Ce bilan à mi-parcours, initié en 2023, a abouti en 2024. De manière synthétique, il établit que des efforts importants restent à fournir, notamment en matière de production d'énergies renouvelables. Ces efforts pourront notamment s'appuyer sur le Schéma directeur de l'énergie réalisé par la COR.

Parallèlement à ce bilan à mi-parcours, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants



ont l'obligation réglementaire de réaliser tous les trois ans un Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), et ce, selon les activités et services de la collectivité et la mise en œuvre de ses compétences (obligatoires, facultatives et optionnelles).

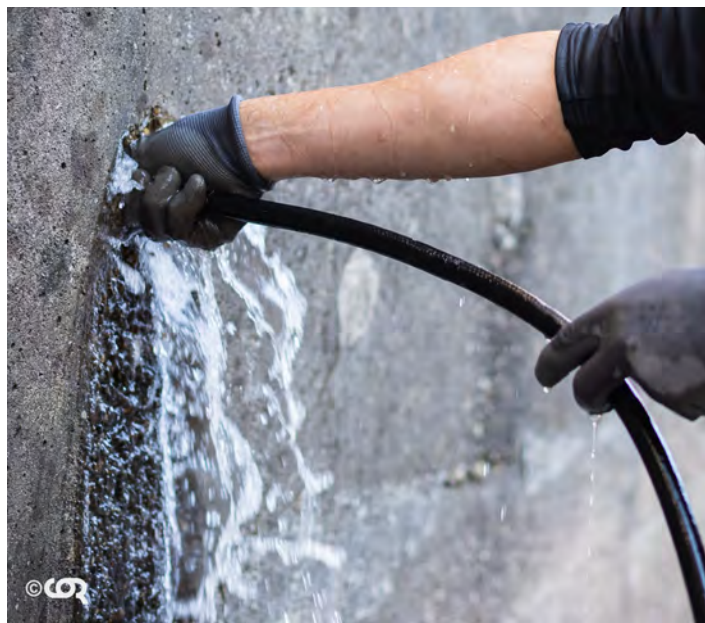
Ce bilan permet d'évaluer le niveau d'émissions de la COR par rapport à d'autres collectivités de strate similaire (en termes de population et de compétences et services). Au-delà de ce bilan, l'intérêt de la démarche est d'élaborer un plan d'actions pour diminuer ces émissions et démontrer ainsi l'exemplarité de la COR. La réalisation d'un nouveau BEGES a été lancée en 2023 et a abouti à l'approbation d'un plan d'actions en 2024.



LA RESSOURCE EN EAU PRÉSERVÉE

Tenue de réaliser les diagnostics réglementaires de ses 39 systèmes d'assainissement, la COR a mis en œuvre les diagnostics permanents des trois systèmes d'assainissement supérieurs à 10 000 équivalents-habitants (Tarare, Pontcharra Les Arthauds et Amplepuis). Des points de mesure ont été installés fin 2024, pour un coût de 481 000 € HT. Ils permettront de suivre le fonctionnement des réseaux en temps réel et d'établir un programme d'exploitation et d'investissement ciblé visant à réduire l'impact sur le milieu récepteur.

Le diagnostic du système d'assainissement de Pontcharra Les Arthauds a mis en évidence de nombreux défauts d'étanchéité du collecteur de transfert situé à proximité de la Turdine, responsable d'intrusions d'eaux claires parasites permanentes. Ces eaux, non polluées, entraînent une surcharge des installations d'assainissement et nuisent à leur fonctionnement. La réhabilitation du réseau, de diamètre 600 mm, a été engagée en juin 2024 sur un linéaire de 1 300 m. Une petite partie du réseau (100 m) a été renouvelée en tranchée : un nouveau collecteur a été installé en parallèle de l'ancien. La majorité du collecteur, en bon état structurel, a été réhabilitée sans tranchée, par chemisage : une gaine en fibre de verre préfabriquée sur mesure et enduite de résine a été placée à l'intérieur du réseau préalablement nettoyé et préparé.



Les travaux se sont élevés à

**+ d'un million
D'EUROS**

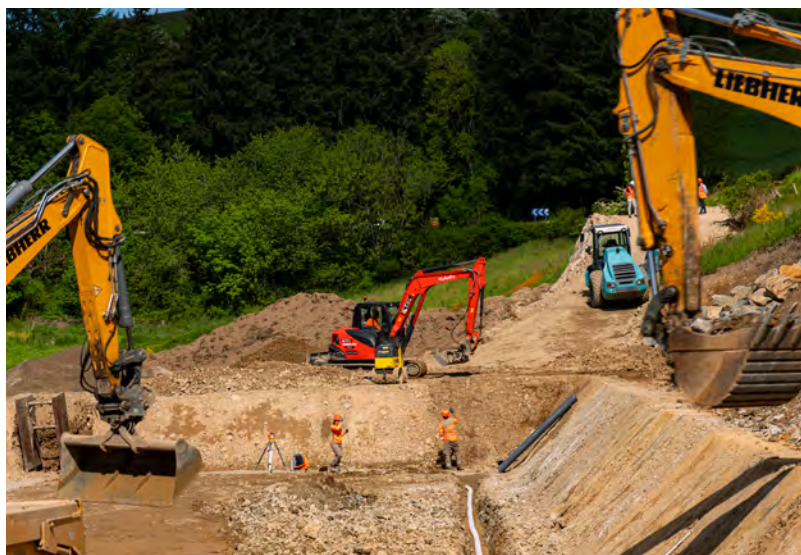
Bientôt une nouvelle station d'épuration à les Sauvages

La station d'épuration à Les Sauvages, construite en 1973, ne permettant plus de respecter les normes en vigueur, la COR a engagé des études de conception en vue de construire une nouvelle station de traitement. Le choix s'est porté sur un filtre planté de roseaux, filière qui présente une grande tolérance vis-à-vis des eaux claires parasites permanentes et des eaux pluviales. La station a été dimensionnée afin de ne pas limiter le développement urbain et permettra de traiter une charge polluante maximale correspondant à 900 Équivalent-habitants (EH).

Elle sera construite sur une parcelle située en amont de la station actuelle. La forte pente de ce terrain entraîne des contraintes spécifiques.

Au terme d'une procédure de mise en concurrence, un marché de travaux a été attribué en juillet 2024. La COR a retenu une offre variante qui consiste en la mise en place d'un filtre planté mono-étage à aération forcée RHIZOSPH'AIR®. Il s'agit d'une filière brevetée qui garantit des performances de rejet supérieures aux exigences réglementaires minimales, et présente l'avantage de réduire significativement l'emprise foncière nécessaire (1,3 m²/EH contre 2,5 m²/EH sur un filtre planté classique). Les travaux vont démarrer en avril 2025 et s'étaler sur six mois. Après mise en service, l'ancienne station sera démolie.

L'enveloppe financière s'élève à un peu plus d'un million d'euros.



GESTION DES DÉCHETS : UN NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENTRÉE DANS LES DÉCHÈTERIES

La COR a souhaité moderniser ses déchèteries en installant un contrôle d'accès par lecture de plaque à leur entrée. Il s'agit avant tout de réguler l'accès et de connaître les apporteurs.

Cette gestion automatisée permettra également d'avoir des données précises sur l'utilisation des déchèteries : nombre de particuliers et professionnels, nombre de passages par jour et heure, provenance des usagers, jours les plus fréquentés...

Ce contrôle d'accès permettra de mieux maîtriser l'origine des apports et les tonnages en acceptant uniquement les habitants du territoire, d'améliorer

les conditions d'accueil et de dépose des déchets (favoriser la disponibilité des agents de déchèterie et mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri), et d'améliorer le suivi de la facturation des professionnels.

Un important travail de communication a été réalisé afin d'informer au mieux les habitants, qui doivent désormais créer un compte usager pour accéder aux déchèteries. Le lancement des inscriptions a été réalisé en avril, pour une phase de déploiement des barrières à partir de septembre, puis une mise en œuvre intégrale du nouveau système au 1^{er} janvier 2025.

 **14 000**
DOSSIERS VALIDÉS EN 2024

14 731 particuliers ;
200 professionnels ;
33 collectivités ;
36 associations à but non lucratif.

16 298

Tonnage déchèteries
2023



- 24 %

12 298

Tonnage déchèteries
2024

Collecte : des refus de tri encore trop fréquents

+11 %

**DE TONNES
DE DÉCHETS**

**COLLECTÉES
DANS LES BACS
JAUNES**

CETTE AUGMENTATION REPRÉSENTE

178 TONNES

collectées en plus par rapport à 2024.

Mais le taux de refus ayant augmenté dans le même temps, la part des emballages ménagers collectés dans les bacs jaunes a baissé.

545 TONNES

de refus en 2024 soit 87 tonnes de plus qu'en 2023.



31 %

TAUX DE REFUS EN HAUSSE

Ce refus de tri coûte très cher aux habitants de la COR. Cette fraction non-conforme est réorientée vers une installation de valorisation énergétique (incinérateur) où elle va être traitée. Ce transport et manipulations supplémentaires représentent un surcoût qui pourrait être évité.

Alors que, lorsque le tri est de qualité, les déchets sont revendus et recyclés. Cela représente une source de recettes pour la COR, en plus de l'assurance du recyclage des déchets ménagers.

Sur le territoire, la majorité des refus de tri sont composés de sacs noirs et objets plastiques (qui ne sont pas des emballages).

203 KG PAR HABITANT ET PAR AN

Après deux années de baisse des tonnages, le volume des ordures ménagères a augmenté de 1,5 %.

Cette hausse peut s'expliquer par un geste de tri moins pratiqué et l'utilisation des bacs pour des déchets qui devraient être recyclés.

Selon une étude réalisée au niveau du Sytraival, il resterait 28 % d'emballages dans les ordures ménagères, soit 56,5 kg par habitant et par an.

Deux nouveaux camions de collecte latérale ont été réceptionnés en décembre, afin de renforcer la flotte de la COR et ainsi améliorer la continuité du service rendu. Ces deux camions représentent un investissement conséquent, à hauteur de 670 000 € TTC.



En 2024, la COR a été lauréate d'un appel à projet dont l'objectif est d'améliorer le geste de tri de l'habitant en diminuant ses erreurs de tri (emballages imbriqués, objets en plastique, textiles, sacs noirs).

LES ACTIONS QUI SERONT MISES EN PLACE :

établir un diagnostic : relevé du taux de remplissage des bacs du territoire par les agents de collecte ;

mettre en oeuvre des mesures correctives : mise en place d'une procédure de contrôle des bacs ; adaptation des équipements de précollecte (nouveaux modèles de bacs plus pratiques d'utilisation, en nombre suffisant...) ; opérations de porte-à-porte par des ambassadeurs du tri ;

engager l'adaptation et la modernisation des outils de communication.



05

**FAIRE DE LA COR UN TERRITOIRE
ATTRACTIF, VECTEUR DE COHÉSION
SOCIALE ET TERRITORIALE**

DES FONDS DE CONCOURS EN SOUTIEN AUX COMMUNES

Le fonds de concours marque une volonté de la COR de s'investir aux côtés de ses communes, mais également de prendre sa part dans la relance économique du territoire. Ce dispositif, lancé en 2019, avait été reconduit en 2021 pour une période de quatre ans, malgré un contexte budgétaire contraint : cette continuité montre la détermination de la COR à maintenir un niveau d'engagement fort sur l'ensemble du territoire et à renforcer la solidarité entre l'ensemble des communes.

En 2024, cinq communes ont sollicité une aide pour un montant global de 114 331 €.

TOURISME : LES CABANES PERCHÉES COMME NOUVEL OUTIL D'ATTRACTIVITÉ

Entièrement rénové par la COR, propriétaire et gestionnaire du site, le Village des cabanes perchées du Lac des Sapins a accueilli ses premiers clients le 1^{er} mars 2024. Le village se compose de huit cabanes de 4 à 9 mètres de hauteur (deux personnes), une cabane à 3,5 m (trois personnes) et une cabane familiale et PMR sur pilotis (quatre personnes).

La COR a veillé à l'étude et à la bonne réalisation des travaux et gère aujourd'hui, grâce à ses services : la commercialisation globale, l'accueil des clients, la gestion du personnel, la communication, la logistique et l'entretien au quotidien du village.



À travers ce nouvel hébergement, elle souhaite également mettre en avant l'attractivité de son territoire rural, grâce aux partenariats avec les artisans et producteurs locaux qui ont contribué ou contribuent à la réussite du projet. En septembre 2024,

la COR a d'ailleurs remporté le trophée de l'attractivité du territoire lors des Trophées des maires du Rhône.

734

**LE NOMBRE
DE NUITÉES
RÉSERVÉES
EN 2024
AU SEIN
DES CABANES.**



Afin de proposer une alternative d'hébergement pour les randonneurs en itinérance, une aire de bivouac a également été installée par la COR au col de la Croix de l'Orme, à Saint-Just-d'Avray. Elle est composée d'un point d'eau, de toilettes et de trois plateformes en bois pour pouvoir poser des tentes.

Judicieusement positionnée au bord des sentiers de randonnées et à deux kilomètres du GR7, son occupation est gratuite et possible d'avril à octobre. Deux circuits de deux jours et une nuit, avec hébergement à l'aire de bivouac, sont désormais proposés par la COR à ses habitants et touristes.



**933
ET 1 800**

**c'est le nombre
de sportifs**
qui ont participé
respectivement au Triathlon
du Lac des Sapins, en juin
2024, et à l'Ultra Trail
du Beaujolais Vert,
en octobre.



Une saison estivale dans la moyenne

Malgré une météo capricieuse durant la saison touristique, le Lac des Sapins a enregistré une fréquentation correcte, qui reste dans la moyenne des dernières années.



213 593

véhicules accueillis sur les
parkings, soit une estimation
de 650 000 personnes



52 537

entrées à la baignade biologique



51 516

entrées payantes
pour le stationnement

DES ÉVÈNEMENTS QUI CONFIRMENT LEUR ATTRAIT

PAUSE GOURMANDE

Plus de 40 exposants avaient répondu présent et six animations ont été proposées au public présent. Cet événement, qui se déroule tous les ans à Poulelles-Écharmeaux, se tient dans l'objectif de valoriser la qualité, la proximité et l'authenticité.

MARCHÉ DE NOËL

Organisé à Lamure-sur-Azergues, il a accueilli 50 exposants sélectionnés selon des critères de qualité, de proximité, avec une place particulière aux jeunes entrepreneurs du territoire. Les animations ont été appréciées des visiteurs et ont permis aux familles de profiter du cadre enchanteur de Noël et d'augmenter leur temps passé sur le site pour leurs courses.

LES MARDIS DU LAC

Événements d'été désormais incontournables, Les Mardis du Lac ont fait le plein lors des quatre dates, placées sous le signe de la chanson en 2024, et ce sont environ 500 spectateurs à chaque fois qui ont profité de ces belles soirées culturelles.

PISCINES : CHANTIER COMPLEXE À COURS, FRÉQUENTATION EN HAUSSE À AQUAVAL

Débutés en mai 2022, les travaux de rénovation de **la piscine à Cours** ont été complexifiés du fait de la découverte, fin 2023 lors de la dépose des coques de couverture de la coupole, de zones corrodées sur les membrures supérieures des arcs métalliques. Un long travail de recherche a alors dû être mené pour déterminer la solution la plus adéquat, tant en termes techniques, économiques que temporels, afin de mener à bien la rénovation. Les travaux supplémentaires de réparation ont ensuite pu être menés durant l'été pour un montant de 397 000 € HT.

Les étapes prévues initialement ont ensuite repris en septembre avec les travaux de couverture, étanchéité et isolation, pour une ouverture au public au deuxième semestre 2025.

À AMPLEPUIS, DE NOUVELLES EXPERTISES MENÉES

Fermée en raison de malfaçons, la piscine d'été à Amplepuis a fait l'objet de nouvelles réunions d'expertise judiciaire sur site en 2024. La COR reste dans l'attente du rapport de cette nouvelle expertise ou de l'autorisation de l'expert judiciaire avant de pouvoir engager les travaux de remise en état.

Le centre nautique Aquaval, à Tarare, a vu sa fréquentation augmenter en 2024, avec plus de 105 000 usagers accueillis (contre près de 96 000 en 2023). Près de 30 000 visites ont également été comptabilisées lors des diverses animations proposées. L'espace forme a quant à lui recensé 10 807 entrées.

Parallèlement à cette activité, Aquaval fait l'objet d'un projet de rénovation énergétique. En cohérence avec son Projet de territoire, la COR souhaite améliorer de manière ambitieuse les performances énergétiques de cet équipement. Après la réalisation d'un audit énergétique, plusieurs scénarii avaient été étudiés il y a quelques années. Il est aujourd'hui nécessaire de les actualiser et d'approfondir certains éléments techniques notamment relatifs au solaire thermique et à la récupération de chaleur sur eaux usées. La COR est accompagnée par l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône sur ce projet.





Le Critérium du Dauphiné sur la COR

Après un passage à Cours en 2023, le Critérium du Dauphiné a fait étape, jeudi 6 juin 2024, à Amplepuis pour le départ d'une nouvelle étape. Une belle mise en lumière pour le territoire, à laquelle la COR s'est associée financièrement et médiatiquement, accueillant notamment sur son stand le célèbre ancien champion cycliste Bernard Thévenet.

SPECTACLES VARIÉS ET MÉDIATION : LA CULTURE CONTINUE À SE DÉPLOYER DANS L'OUEST RHODANIEN

En 2024, une vingtaine de communes ont accueilli un événement ou une exposition de la saison culturelle. Entre les échappées du Théâtre de Villefranche ou les Tournées générales, les spectacles jeune public et tout public, ou encore la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle, la programmation déployée sur l'ensemble du territoire est nourrie de propositions artistiques riches et variées, qui rassemblent toutes les générations.

D'une pièce de théâtre documentaire sur le monde paysan dans une ferme à Valsonne à une incroyable adaptation de Cyrano dans la cour du château de Joux, de collages photos grand format dans les rues d'Amplepuis, d'une Nuit du cirque envoûtante à Thizy-les-Bourgs à un conte polaire pour les plus jeunes à Poule-les-Écharmeaux, cette année de programmation aura comblé les plus curieux !



5 300

Le nombre de personnes ayant participé à un événement de la saison culturelle



2 000

Le nombre d'élèves, de la maternelle au lycée, qui ont pu avoir accès à un spectacle sur le temps scolaire en proximité, dans le cadre de la saison culturelle COR, des séances décentralisées du Théâtre de Villefranche, et du soutien de la COR au Théâtre de Tarare.



En janvier 2024, la COR a obtenu le label ministériel 100 % EAC (Éducation artistique et culturelle), valorisant le travail de fond mené par l'ensemble des partenaires culturels envers la jeunesse, pour le développement de la découverte culturelle et de la rencontre et de la pratique artistique. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône et l'Éducation nationale sont des partenaires fidèles de la dynamique culturelle du territoire.



Vers un Projet culturel de territoire

La COR s'est lancée en 2024 dans une démarche d'élaboration d'un Projet culturel de territoire : fruit d'une préfiguration dès 2023 (état des lieux, concertation des élus, des partenaires, formation avec d'autres EPCI par l'Observatoire des politiques culturelles), ce projet a été inscrit dans le plan de mandat, et enrichi par les échanges avec les partenaires de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (Direction régionale des affaires culturelles, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Région, Département, Éducation nationale). Il s'agit de participer à la structuration des ambitions communes en matière culturelle, penser interconnaissance, coopération et équité territoriale, tout en favorisant l'implication du secteur au regard des grands enjeux du Projet de territoire.

À l'été 2024, une enquête grand public a permis d'ouvrir cette réflexion à l'ensemble des habitants, suivie par trois ateliers Culture et territoire en octobre, novembre et décembre. Droits culturels, impacts environnementaux de la culture ou encore récits de territoire : différentes thématiques ont été explorées collectivement, rassemblant plus de 90 artistes, acteurs culturels, acteurs du champ social, médico-social et éducatif, élus et habitants. Le cheminement se poursuit et sera formalisé courant 2025.



L'EMDI ENTRE INCLUSION ET PROJETS TERRITORIAUX

L'EMDI joue un rôle clé dans la cohésion sociale en organisant des événements culturels accessibles à tous. Parmi ses projets phares, l'Orchestre à l'école rassemble des élèves de l'école primaire de Ronno, les harmonies locales et les élèves de l'EMDI dans une approche pédagogique collective. L'établissement s'efforce également de rendre la musique accessible au plus grand nombre en intervenant dans les écoles primaires et en collaborant avec les centres sociaux.

L'inclusion est au cœur des engagements de l'EMDI, comme en témoigne le projet mené avec les Percussions de Treffort et des résidents de l'ADAPEI. Ce projet novateur a permis un véritable travail d'intégration, en réunissant des élèves en situation de handicap et des élèves en cursus classique autour d'une pratique musicale commune. Cette démarche illustre la volonté de l'école d'effacer les barrières et de favoriser l'échange à travers la musique.

Enfin, l'EMDI s'inscrit pleinement dans la dynamique culturelle du territoire en collaborant avec des manifestations locales et des associations culturelles, comme Du Foin sur les planches, pour des projets variés, notamment un concert autour de la chanson française. L'EMDI est avant tout un pôle d'attractivité et de formation citoyenne, au service du territoire et de ses habitants.



430

Le nombre d'élèves de l'EMDI,
répartis sur six sites d'enseignement.



2 000

Le nombre d'utilisateurs touchés à travers
une diversité d'activités, incluant des auditions,
des interventions scolaires, des scènes ouvertes
et des présentations d'instruments.

MUSÉES : UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOMUSÉE

Après des années de réflexions et de préparation, les travaux de réhabilitation de La Manufacture pour l'installation de l'Écomusée du Haut-Beaujolais ont débuté en janvier 2024.

Une première phase d'une douzaine de mois a concerné principalement les lots dits architecturaux, avec pour but de rénover plus de 2000 m² d'ateliers et d'espaces divers de l'ancienne manufacture, afin d'y accueillir les futures pièces de l'Écomusée ainsi que la Micro-Folie et le Fab Lab. Disposer d'un espace neuf, sain, ventilé, chauffé et agréable tout en conservant les témoignages de l'histoire du bâtiment ; tels ont été les objectifs de cette opération qui a aussi concerné les abords avec les aménagements d'un espace de stationnement, des cheminements et de la cour.

Alors que les lots muséographiques seront mis en œuvre en 2025, l'inauguration est prévue vendredi 19 septembre 2025. Cette année encore, le service Musées de la COR, soutenu par le service Gestion du patrimoine et des infrastructures, n'a cessé de travailler en lien avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises pour permettre les travaux nécessaires à la réalisation du projet.

Une campagne de traitement des collections à la qualité saluée

La COR a également continué son important travail de préparation du contenu du parcours permanent (audio-visuels, manipulations, textes, iconographie, etc.) et de préparation des collections. Pour cela, elle s'est rapprochée de restaurateurs spécialisés dans le textile et les cuirs et poursuit le chantier de préparation des machines mené avec les bénévoles de l'association Patrimoines Haut-Beaujolais.

Afin de traiter les collections infestées par des insectes xylophages, une campagne de traitement par anoxie a été réalisée (mise sous poche puis privation d'oxygène avec injection d'azote). La qualité de la procédure exemplaire mise en place par l'équipe des musées et le prestataire (contrainte du chantier et de la taille des machines) a été soulignée par la Commission scientifique régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et l'opération a ainsi pu bénéficier de subventions à hauteur de 50 %.



UNE EXPOSITION GÉOPARC AU MUSÉE THIMONNIER

En 2024, le musée Barthélemy Thimonnier à Amplepuis a accueilli près de 1 500 visiteurs.

Du 24 mai au 18 août, il a présenté une exposition temporaire créée par le Géoparc Beaujolais : *500 millions d'années et un jour*. Les visiteurs ont pu découvrir les richesses géologiques du territoire et prendre connaissance des multiples usages qu'en ont fait les humains.

En parallèle, le musée a proposé des événements gratuits et accessibles à tous les publics, favorisant ainsi l'accès à la culture et la mixité : spectacle *La robe à histoire de Capucine* pour la Nuit des musées et jeu de piste *À la découverte de l'objet mystère* pour les Journées européennes du Patrimoine.



Fermée à Thizy-les-Bourgs en raison des travaux à La Manufacture, la Micro-Folie a poursuivi son fonctionnement à Lamure-sur-Azergues et Tarare. Dispositif culturel innovant, au service des territoires et soutenu par l'État, cet équipement propose des contenus culturels, ludiques et technologiques.

Elle a accueilli 2 660 visiteurs et a développé des ateliers Fab Lab pour permettre au public de découvrir le fonctionnement et les possibilités de création offertes par des machines numériques.



Au sein du musée numérique, des séances de réalité virtuelle, des spectacles et des activités de médiation ont également été organisés tout au long de l'année sous forme d'ateliers et de conférences.

Des publics très différents ont été accueillis : particuliers adultes et enfants, scolaires, accueil de jour, public handicapé, foyer de personnes âgées, groupe d'alphabétisation de Tarare, etc.

CAMPUS CONNECTÉ, COUP DE POUCE ÉTUDIANT, CONSEIL INTERCOMMUNAL JEUNES... LA JEUNESSE À L'HONNEUR !

CAMPUS CONNECTÉ

Lieu d'études équipé et labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Campus connecté permet de suivre à distance des études post-bac ou des formations qualifiantes, tout en étant accompagné individuellement par une tutrice tout au long de son parcours.

Les étudiants de la promotion 2023-2024 ont largement bénéficié de cet encadrement, obtenant un taux de réussite de 84,6 %. La promotion de la nouvelle rentrée scolaire 2024-2025 compte 17 étudiants.



À NOTER EN 2024 :

- une collaboration avec les partenaires locaux, notamment la mission locale Nord-Ouest Rhône, avec la mise en place d'un dispositif de mentorat visant à accompagner les jeunes sur le volet insertion professionnelle. Ce partenariat a également fait naître un projet de vidéo autour du concours national Je filme le métier qui me plaît, organisé par le ministère de l'Enseignement du supérieur et de la recherche ;
- la valorisation des compétences transversales développées dans le cadre des activités du tiers-lieu, à travers le projet Deffinov porté par La Bobine. Des étudiants du Campus connecté ont ainsi pu se voir délivrer des badges numériques, correspondant à des compétences et qu'ils peuvent inscrire sur leur CV ;
- la poursuite des ateliers, notamment avec la réalisation d'ateliers sur l'intelligence artificielle adaptée au milieu de l'enseignement supérieur, des ateliers d'éloquence ainsi que des ateliers de cohésion et d'expression corporelle avec la compagnie de théâtre des Mères Tape-Dur.



COUP DE POUCE ÉTUDIANT

La COR a une nouvelle fois proposé l'action Coup de pouce étudiant, qui s'adresse aux jeunes issus du territoire et effectuant des études en enseignement supérieur. Ceux-là bénéficient d'une bourse de 500 € contre un engagement associatif dans une association locale, à hauteur de 36 h à réaliser sur l'année universitaire. Cette action vise à faire connaître le milieu associatif local, à encourager le bénévolat et, bien sûr, à apporter un soutien financier aux étudiants.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 25 étudiants, provenant de 11 communes du territoire, ont été sélectionnés pour des actions menées au sein d'associations comme l'Entraide, Solidarité Femmes Beaujolais, les Restos du cœur, Emmaüs, les centres sociaux, etc.

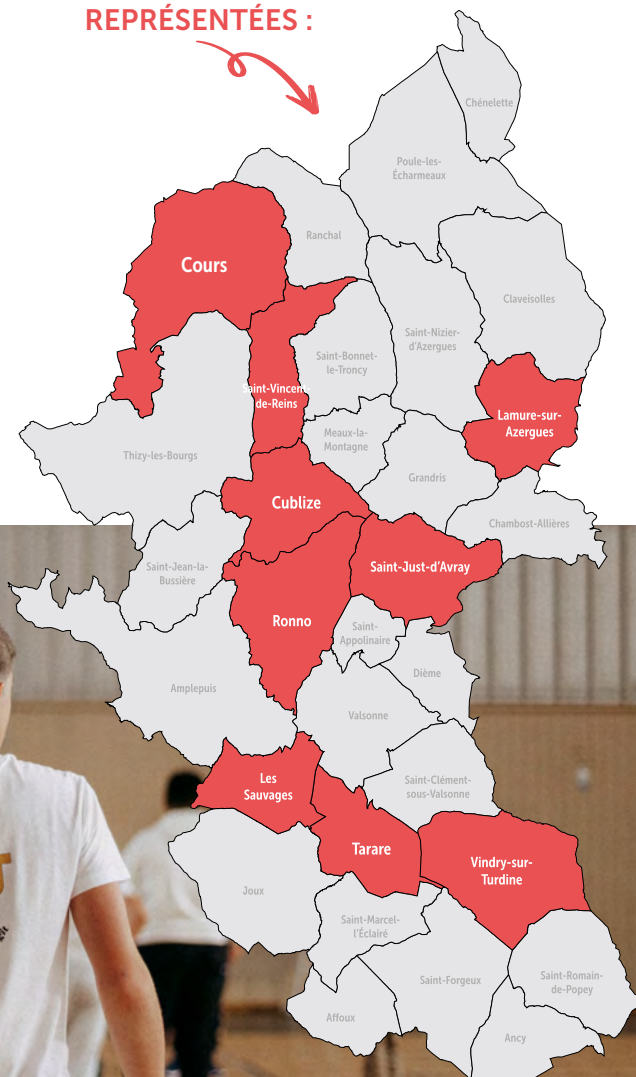


CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

La COR réunit chaque année, durant les vacances de printemps, les Conseil municipaux des enfants (CME) et les Conseil municipaux des jeunes (CMJ) pour une journée visant à leur faire connaître la COR et ses compétences au travers d'une activité thématisée.

En 2024, 80 enfants du territoire se sont rencontrés à Cours sur la thématique des Jeux olympiques, accompagnés par les élus de leur commune.

LES COMMUNES REPRÉSENTÉES :



Au programme de la journée :

- ateliers sportifs avec quatre clubs de Cours (judo, basket, ping-pong, zumba) ;
- flashmob ;
- réalisation d'une fresque des Jeux olympiques ;
- remise de médailles par M. Patrice Verchère et Mme Annick Lafay ;
- rencontre avec des sportifs de haut-niveau locaux pour des échanges sur leur parcours et leur engagement : Mélissa Rantin (kickboxing), Anaëlle Billet (judo) et Corentin Tolisso (football).

Les enfants ont pu repartir avec des photos souvenir avec ces sportifs, et avec un magnifique foulard brodé au nom de la COR et produit sur le territoire.



VERS UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ OFFICIALISÉ EN 2025

Outil de contractualisation entre les Agences régionales de santé (ARS) et les collectivités territoriales, le Contrat local de santé permet d'associer les acteurs institutionnels et locaux autour des enjeux de santé d'un territoire. C'est un outil au service d'une stratégie locale, qui s'inscrit dans la durée et vise à apporter, en proximité, une meilleure réponse aux besoins de la population, à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Au cours de l'année 2024, la COR a réuni les acteurs locaux de différentes professions afin d'identifier les besoins et les actions à mettre en place pour améliorer la santé des habitants.

Quatre grandes priorités ont été identifiées :

renforcer l'accès aux droits et aux soins de santé ;

proposer une offre de prévention et de promotion de la santé ;

promouvoir la santé mentale ;

mettre en place des environnements favorables à la santé.

Pour atteindre ces grands objectifs, des premières actions se déploient sur le territoire.

Le projet PACAP (Petite enfance alimentation corpulence et activité physique), dont l'objectif est de prévenir le surpoids et autres troubles nutritionnels chez les enfants de 0 à 6 ans, a été mis en place à Tarare par les centres sociaux, et à Amplepuis, Thizy-les-Bourgs et Cours par les centres sociaux et Promotion Santé. L'émergence du projet Écran, tu décroches ?, qui se matérialisera en 2025 par de nombreux rendez-vous pour poser ses écrans, prendre soin de sa santé et se rendre compte de leur place dans son quotidien, est une autre illustration. Ces différentes actions sont possibles grâce à la

coordination des différents acteurs du territoire, facilitée par la COR.

En parallèle, le Conseil local de santé mentale (CLSM) mène différentes actions avec l'objectif de permettre aux professionnels du secteur médical, social et éducatif de mieux se connaître, pour mieux prendre en charge et fluidifier les parcours de soin, et mieux prendre en compte la santé mentale dans leur action. Pour les habitants, le CLSM met en place des actions pour lutter contre les idées reçues sur la santé mentale et la stigmatisation des personnes vivant avec des troubles psychiques, comme les Semaines d'information sur la santé mentale, qui ont permis de sensibiliser environ 330 personnes.



Le nombre de personnes qui ont bénéficié d'au moins une consultation aux points écoute. Installés par la COR à Tarare et de Thizy-les-Bourgs, ils permettent aux habitants d'accéder à un lieu d'écoute gratuit, confidentiel et anonyme avec une psychologue clinicienne. Depuis octobre, de nouveaux créneaux de consultation ont été ouverts au point écoute de Tarare. Cette action est réalisée grâce au soutien financier de l'ARS, du Département du Rhône et de la COR.



06

**DÉVELOPPER DES MOBILITÉS
ALTERNATIVES AU SERVICE DE TOUS**

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE, FÊTE DU VÉLO, VÉLOS ÉLECTRIQUES... COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LE VÉLO !

En juin 2024, la COR a adopté son **Schéma directeur cyclable**. Il contient plusieurs axes d'intervention afin de concevoir une politique cyclable globale : aménagement, stationnement, services, communication/animation, aide à l'achat.

L'étude, lancée fin décembre 2021, s'est déroulée en deux phases, enrichies de concertations :

- la phase diagnostic territorial, permettant de poser un diagnostic général de la pratique du vélo sur le territoire, en réalisant notamment un inventaire exhaustif des voies cyclables et services de vélos à assistance électrique (VAE) existants. Cette phase a permis la définition des enjeux et des premières orientations ;
- la phase stratégie de mise en œuvre, incluant l'élaboration du schéma des itinéraires cyclables, la réalisation du plan d'actions et la préfiguration d'un programme pluriannuel de réalisation et d'investissement.

LES AMBITIONS

3 %
des déplacements
réalisés en vélo
(contre 0,7 %
actuellement).

99 points
de stationnement
vélo (contre 22
actuellement).

220 km
d'aménagements
cyclables
(contre 40 km
actuellement).



LES AXES RETENUS :

- favoriser la circulation dans les bourgs, par des aménagements dédiés et un apaisement de la vitesse de circulation ;
- sur les grands axes, aménager un réseau sécurisé et efficace lorsqu'aucun itinéraire de substitution n'est envisageable ;
- mettre en place un jalonnement sécurisant et facilitant les déplacements sur les axes calmes non aménagés ;
- mettre en place des stationnements cyclables de qualité dans les lieux d'attractivité et d'intermodalité ;
- assurer des rabattements efficaces vers les pôles multimodaux et favoriser la multimodalité avec le train et les bus ;
- proposer une aide à l'achat de VAE ;
- développer ByCOR et favoriser les autres services (conseil, réparation, location) ;
- élaborer une communication dynamique favorisant les changements d'usages.



Lauréate du programme Avelo2 de l'Ademe, la COR déploie depuis 2023 différentes actions de sensibilisation en faveur des mobilités actives. En 2024, elle a ainsi organisé la première édition de la Fête du vélo, nouveau temps fort de sa politique cyclable. Mise en place en collaboration avec cinq acteurs locaux (Ville de Tarare, centres sociaux de Tarare, cité scolaire, alliance cycliste Tarare-Popey et club de VTT La Chamoise), cette première Fête du vélo s'est tenue du 31 mai au 2 juin à Tarare.

Visant à développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, elle en a montré toutes les facettes : démonstrations, spectacles, balades et rencontres avec les acteurs locaux du cycle. Elle a réuni 135 scolaires et enseignants pendant la journée qui leur était dédiée, autour d'ateliers sur la sécurité routière, la mécanique, le développement durable, la santé ou la pratique du sport de haut-niveau. La journée grand public a quant à elle attiré plus de 500 visiteurs, et sera renouvelée en 2025.



Une nouvelle offre de location de vélos électriques

Pour répondre aux enjeux de mobilité et à sa topographie particulière, la COR développe un maillage de solutions de mobilité. Après la mise en service, en 2018, de deux stations de location de vélos à assistance électrique (VAE) à Tarare et Amplepuis, et une mise à disposition de VAE à Lamure-sur-Azergues, elle a déployé en 2024 un nouveau service de location longue durée : ByCOR+. Ce dispositif permet de tester le VAE comme mode de déplacement sur plusieurs mois.

La flotte est composée de 35 VAE et de divers équipements pour répondre à tous les besoins : sacoches vélo, sièges bébé, remorques enfant ou matériel.



105

Le nombre d'utilisateurs qui ont bénéficié du service ByCOR+.

Pensée comme le prolongement de l'offre ByCOR+, une aide à l'achat a également été instaurée en juin 2024. Réservée aux habitants ayant utilisé le service afin qu'ils s'engagent durablement dans la pratique du vélo, elle est accordée pour tout achat d'un VAE, vélo ou kit d'électrification auprès d'un revendeur du territoire et dans la limite de 200 €. Elle est cumulable avec les éventuelles aides des communes.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE RÉORGANISÉ

La COR porte un système solidaire de Transport à la demande (TAD) qui permet aux personnes ne disposant pas de voiture, n'étant plus en capacité de conduire ou n'ayant pas le permis de conduire, de pouvoir accéder aux services vers les centres-bourgs les plus proches de chez eux. Il s'agit également de favoriser l'accès à l'emploi et de proposer une mobilité pour tous.



À ce jour, près de 150 usagers utilisent régulièrement le service. Fin 2024, une nouvelle organisation a été lancée avec un seul prestataire pour gérer la centrale de réservation et pour réaliser les trajets.



Un nouveau tarif unique a été défini pour les trajets réguliers (2,5 €), et pour les trajets réalisés en direction d'une polarité en dehors du territoire (3 €). Une nouvelle offre est développée pour permettre aux usagers du territoire qui ne sont pas véhiculés d'accéder à une offre de soin, pour 3 €.

 **5 379**

LE NOMBRE DE TRAJETS RÉALISÉS VIA CORUS.

LA COR MOBILISÉE POUR LA LIGNE TER PARAY-LE-MONIAL LYON

Depuis trois ans, les Communautés de communes Le Grand Charolais, Brionnais Sud Bourgogne, Beaujolais Pierres Dorées et la COR mènent une action collective pour défendre et améliorer la ligne TER Paray-le-Monial/Lyon. L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation, notamment avec la manifestation du 6 novembre aux côtés de l'association Adelifpaly. Cet événement visait à dénoncer l'absence d'agent au poste d'aiguillage de la gare de Lamure-sur-Azergues et à démontrer la mobilisation importante des usagers, des élus et des collectivités pour faire évoluer la situation.

Par ailleurs, le lancement de la campagne digitale TER Paray-Lyon Demain, a permis de sensibiliser un large public à cette cause.



+ 500 000

vues cumulées sur les contenus diffusés sur les réseaux sociaux ;

+ 35 000

vues de la vidéo explicative détaillant les enjeux de la ligne ;

+ 4 000

interactions sur les publications ;

+ 600

nouveaux abonnés en quelques mois.



COVOIT'GO : DE NOUVEAUX PANNEAUX INSTALLÉS

Il s'agit d'un système de covoiturage dynamique ou d'auto-stop organisé. Il existe à ce jour 15 arrêts déployés sur l'ensemble de la COR, tous géolocalisés sur Google Maps. Fin 2024, de nouveaux panneaux plus performants ont été installés sur trois arrêts de la Haute-Vallée d'Azergues, permettant de diffuser des messages promotionnels du service.

En 2024,

2 889

trajets ont été réalisés
grâce aux arrêts Covoit'Go.

VOIRIE : UN ENTRETIEN CONTINU

En charge de l'entretien du réseau des voies communales ou rurales mises à disposition par les communes, la COR dispose de 764 km de voiries d'intérêt communautaire, dont environ 85 km de voiries forestières, qui relèvent de la compétence de la collectivité. Un dialogue constant avec les communes permet de flécher, à partir d'observations sur le terrain, les portions et secteurs prioritaires à traiter. Ces travaux, intégralement pris en charge et pour lesquels la COR est maître d'œuvre, s'ajoutent à l'entretien courant des voies d'intérêt communautaire et de leurs abords, à la charge des communes. À ce titre, la COR verse à ces dernières une dotation compensant les charges affectées à cette mission, pour un montant total de 604 000 €.



43

chantiers répartis
sur 28 communes
en investissement



1 650 000 € TTC
(investissement
et fonctionnement)



18,8 KM
de voies rénovés
par la COR



604 000 €
dotation de la COR
au communes pour
l'entretien courant
des VIC

4

chantiers réparation
ouvrage d'art

22

petites interventions ponctuelles
ou urgentes sur 15 communes

80

tonnes de PATA (enrobé)
répandues sur 29 communes



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

www.ouestrhodanien.fr